



Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Lettre d'Information - Numéro 2 - Décembre 2003

Europe

10 Décembre:
Journée Internationale
des Droits de l'Homme

Présidence
Irlandaise

2004 - Année
Européenne
de l'Éducation
par le Sport

L'UEM et la
Convention

Coopération

Hydraulique
Villageoise

Revue Annuelle
Conjointe

Délégation

Du Nouveau à la
Délégation

Culture

Fest'afrika:
Plus qu'un succès...

N°2

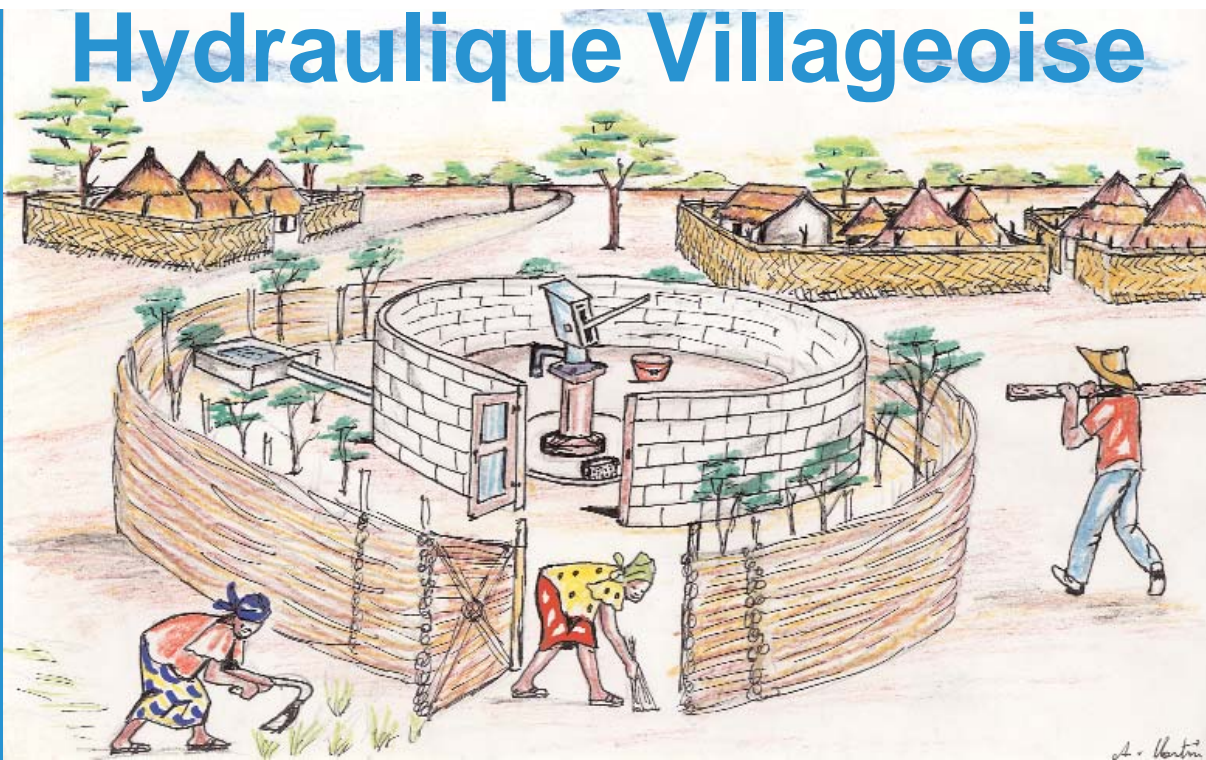
Décembre 2003

Directeur
de publication
Robert Kremer

Rédacteur en chef
Olivier Ki-Zerbo

Réalisation
Thierry Bouchet

Hydraulique Villageoise



Fest'Africa

Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Concession Caisse Coton - Route de Farcha - BP 552 - N'Djamena - Tchad

Tél: (235) 52.72.76 / 52.89.77 - Fax: (235) 52.71.05

Email: Delegation-chad@cec.eu.int



Voeux 2004



L'Ambassadeur,
Chef de Délégation,
Robert KREMER
et toute son équipe,
vous souhaitez une
excellente année 2004
et vous adressent
leurs meilleurs voeux.

10 décembre

Journée internationale des droits de l'homme



A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, la Commission réitère sa détermination à défendre et promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, qui constituent le fondement de l'Union européenne.

Cette détermination est visible dans toutes les politiques que mène l'Union européenne en son sein comme au plan international. En dépit des progrès accomplis ces dernières années, on ne saurait faire preuve d'autosatisfaction.

La Commission est déterminée à continuer de soutenir les droits de l'homme dans l'Union européenne et dans le monde, avec tous les moyens à sa disposition, conformément à la charte européenne des droits fondamentaux. ●

Droits de l'Homme

http://europa.eu.int/comm/external_relations/human_rights/intro/index.htm
<http://www.un.org/french/events/humanrights/2003/>



Présidence Irlandaise

Extraits du message de Bertie AHERN (T. D., Taoiseach)

Romano Prodi et les membres du collège se sont rendus à Dublin, pour la première réunion entre la Commission et la présidence irlandaise, menée par Bertie Ahern, Premier ministre irlandais et président en exercice du Conseil de l'UE. Extraits du message de Bertie AHERN:



Bertie AHERN
1^{er} Ministre Irlandais et
Romano PRODI
Président de la
Commission européenne

"Pendant la Présidence irlandaise, l'Union européenne prendra une dimension toute nouvelle quand, le 1^{er} mai, les 15 Etats membres actuels seront rejoints par les 10 nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale. Cet événement historique, qui unira les peuples d'Europe de l'Est et de l'Ouest, sera marqué par une série de cérémonies en Irlande et partout en Europe.

Les pays d'adhésion ont entamé le long et difficile processus qui les amènera à devenir membres. J'aurai l'insigne privilège, en tant que Président de l'Union européenne, d'accueillir ces nouveaux Etats membres dans l'Union ...

... Tout au long des six mois, nous allons tout mettre en oeuvre pour qu'en progressant dans la voie du consensus nous puissions aboutir à un accord sur le Traité constitutionnel...

... Une priorité essentielle de la Présidence irlandaise sera de maintenir le cap sur les objectifs clés que sont la création de nouveaux emplois, une plus grande cohésion sociale et la protection de l'environnement.

Notre programme est exigeant. Nous nous y tiendrons avec ambition et humilité. Nous sommes fiers d'assurer la Présidence à ce tournant important de l'histoire de l'Union européenne. Nous sommes déterminés à exercer tous nos efforts et à oeuvrer efficacement au service de l'Europe ..." ●

Présidence Irlandaise

<http://www.eu2004.ie>

Année Européenne de l'Education par le Sport 2004



Le Conseil de l'Union Européenne et le parlement Européen ont décidé de proclamer 2004: **Année Européenne de l'Education par le Sport 2004 (AEES 2004)**. Dans ce cadre, la Commission Européenne Direction Générale de l'Education et de la Culture sélectionnera et cofinancera environ 185 projets au niveau local, régional, national, transnational ou communautaire.

Les objectifs principaux de la campagne sont de sensibiliser le public européen à l'importance du sport dans le domaine de l'éducation ainsi que d'augmenter la part des activités physiques dans les programmes scolaires.

L'Année européenne poursuit les objectifs suivants:

1. sensibiliser les organisations éducatives et les organisations sportives à la nécessité de la coopération pour développer l'éducation par le sport et sa dimension européenne, compte tenu de l'intérêt très large des jeunes pour les sports de toutes sortes;
2. mettre à profit les valeurs véhiculées par le sport pour développer les connaissances et les compétences qui permettent aux jeunes de développer leurs capacités physiques et leur disposition à l'effort personnel ainsi que leurs capacités sociales telles que le travail en équipe, la solidarité, la tolérance et le fair-play dans un cadre multiculturel;
3. sensibiliser à la contribution positive que le volontariat apporte à l'éducation non formelle, en particulier des jeunes;
4. promouvoir la valeur éducative de la mobilité et des échanges des élèves, notamment dans un milieu multiculturel par le biais de l'organisation de rencontres sportives et culturelles dans le cadre des activités scolaires;
5. encourager l'échange de bonnes pratiques en ce qui concerne le rôle que le sport peut jouer dans les systèmes éducatifs afin de promouvoir l'inclusion sociale des groupes défavorisés;
6. créer un meilleur équilibre entre les activités intellectuelles et physiques durant la vie scolaire en encourageant le sport dans les activités scolaires;
7. examiner les problèmes liés à l'éducation des jeunes sportifs et des jeunes sportives engagés dans le sport de compétition.



**BOUGE TON CORPS
MUSCLE TA TÊTE**



"Bouge ton corps, muscle ta tête!" sera certainement un slogan des plus en vue en 2004, notamment grâce à la participation de l'équipe de stars du sport de grande renommée (all-star team) à de grands événements sportifs qui permettra de faire passer le message de l'Année Européenne de l'Education par le Sport.

Année Européenne de l'Education par le Sport 2004

<http://www.eyes-2004.info/>



L'UEM (Union Européenne Monétaire) et La Convention

La Commission européenne est d'avis que les États membres de l'UE devraient tirer parti de la conférence intergouvernementale (CIG) démarrée le 4 octobre 2003 pour renforcer les règles communautaires visant à maintenir des finances publiques saines.

Cet appel est motivé par la conviction que des finances publiques saines constituent la pierre angulaire du cadre économique dont l'UE a besoin pour promouvoir la croissance et l'emploi et réaliser son objectif de devenir l'économie fondée sur la connaissance la plus dynamique du monde d'ici à 2010.

D'après M. Pedro Solbes (commissaire chargé des affaires économiques et monétaires), "améliorer la section du projet de constitution de l'UE consacrée à la politique économique et monétaire, laquelle a été élaborée l'an dernier par la Convention dirigée par M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République française, permettrait de renforcer la coordination des politiques économiques". Les propositions formulées par la Commission à cette fin ont été transmises à la CIG à la mi-septembre.

L'objectif reste que la nouvelle constitution soit prête à temps pour que le grand public prenne connaissance des modifications avant les prochaines élections directes du Parlement européen en juin 2004.

Le projet de constitution dispose qu'un État membre dont le déficit dépasse le seuil de 3 % (sauf si cette situation est due à des conditions exceptionnelles) ne devrait pas être autorisé à voter sur les décisions intéressant ses propres politiques, limitant ainsi ses chances de former une alliance pour éviter d'être sanctionné.

Une autre modification apportée par le projet est une section entièrement nouvelle consacrée aux États membres appartenant à la zone euro. L'on reconnaît ainsi que les traités qui seront remplacés par la constitution ne tiennent pas compte de manière adéquate du fait qu'une zone euro distincte, n'incluant pas la totalité des États membres, risque d'être une réalité pendant un certain temps. De ce fait, la zone euro serait isolée dans certains domaines: seuls les membres de la zone euro voteraient sur les orientations de politique économique les concernant ou sur les décisions visant à l'adoption d'une position commune de la zone euro dans les forums monétaires internationaux.

Enfin, le projet de constitution reconnaît formellement l'existence de l'**Eurogroupe**, qui est le nom donné aux ministres des pays de la zone euro lorsqu'ils se réunissent pour discuter de questions économiques concernant directement la zone euro. Ces ministres se réunissent généralement juste avant le Conseil des ministres des finances (**Ecofin**), de sorte que leurs conclusions peuvent alimenter les discussions du Conseil.

Toutefois, en l'état actuel du projet de constitution, l'Eurogroupe restera un groupe informel. Les travaux préparatoires continueront à transiter par les ministres des finances, la Commission étant conviée à assister aux réunions par la présidence. La Commission espère néanmoins qu'un point pourra encore être modifié: il s'agit de la proposition de créer un Conseil Ecofin de la zone euro, en vue de faciliter l'adoption des décisions formelles requises pour la gestion de l'union monétaire, ce qui est indispensable dans une Union dont la majorité des membres n'appartiendront pas à la zone euro en 2004.

Un autre domaine dans lequel la Commission souhaiterait voir la nouvelle constitution aller plus loin est celui de la coordination des politiques économiques. Si cette coordination était encore plus étroite, il serait plus aisé de faire en sorte que les politiques régissant les finances publiques soient saines et équitables. Le but n'est pas d'imposer des politiques. Même au sein de la zone euro, les États membres restent responsables de la définition de leur politique économique et budgétaire, dans le cadre des grandes orientations des politiques économiques (**GOPE**). Les États membres doivent toutefois être attentifs à l'impact que ces politiques auront sur les autres pays.



Pedro SOLBES
(commissaire chargé des affaires économiques et monétaires)

“Les pays de la zone euro doivent veiller à ce que leurs politiques ne désorganisent pas les économies des autres États membres”

Si les coûts du dérapage d'un ou de plusieurs États membres sont particulièrement manifestes au sein de la zone euro, l'UE a atteint un degré d'intégration économique tel que les autres États membres ne peuvent être considérés comme isolés sur le plan économique. Les pays de la zone euro doivent veiller à ce que leurs politiques ne désorganisent pas les économies des autres États membres et vice-versa.

C'est pourquoi tous les États membres ont accepté de considérer leurs politiques économiques comme une question d'intérêt commun.

En préconisant une coordination encore plus étroite, la Commission se fonde sur plusieurs années d'expérience pratique avec deux des principaux instruments communautaires de politique économique: le pacte de stabilité et de croissance, qui contient les principes de base pour des finances publiques saines, et les grandes orientations des politiques économiques, qui sont élaborées chaque année par la Commission et avalisées par le Conseil Ecofin.

La Commission envisage également avec intérêt les considérations pratiques d'une UE à 25 membres à compter de mai 2004. La coordination des politiques économiques sera plus complexe à la suite de l'élargissement, non en raison du simple nombre d'États membres, mais de la diversité, beaucoup plus grande, des économies qui composeront l'UE.

En tenant compte de ces deux facteurs, la Commission estime que le projet de constitution devrait modifier la nature procédurale des GOPE. Pour l'heure, la Commission présente ces orientations sous la forme de recommandations et non de propositions. Contrairement à ce que des non-initiés pourraient croire, ce n'est pas une simple question de sémantique. Cela ferait une différence considérable si ces orientations étaient des propositions. La Commission, en sa qualité d'arbitre des politiques économiques de l'UE, verrait sa position renforcée pour débattre de l'adoption de ces orientations avec le Conseil.

À l'heure actuelle, le Conseil Ecofin peut modifier les orientations, indépendamment de l'avis de la Commission, même si une pression collégiale s'exerce au sein d'Ecofin et que la Commission prend part aux discussions. Néanmoins, si les orientations prenaient la forme de propositions, toute proposition de modification devrait émaner de la Commission ou être approuvée par elle, à moins qu'elle ne soit validée à l'unanimité par les États membres.

Le processus serait également plus démocratique. Le Parlement européen examine les recommandations, mais seulement de sa propre initiative. Si les GOPE prenaient la forme de propositions, le Parlement serait officiellement consulté et ses avis auraient ainsi plus de poids.

La nécessité pour l'UE de tout mettre en œuvre pour maintenir des finances publiques saines a été mise en exergue dans un rapport publié par la Commission au début de l'année. Ce rapport souligne que l'UE traverse non seulement la période la plus difficile sur le plan budgétaire depuis le lancement de l'euro, mais que les décisions que les États membres prennent aujourd'hui influenceront sur l'évolution de leur économie pendant plusieurs décennies. La Commission rappelle que la moitié environ des États membres risquent de ne pas disposer de finances publiques suffisamment saines pour financer à moyen et long terme des stratégies de promotion de la croissance, des investissements publics adéquats, la protection sociale, la santé et, surtout, les retraites. ●



Moussa DOUNDIARIAL
Homologue du Chef de
projet Dir. de l'Hydraulique

Hydraulique Villageoise "Le Mot de l'Equipe de Supervision"

L'exploitation et la mise à disposition en quantité et en qualité suffisante de la "ressource eau" sont primordiales pour la population et représentent un véritable point de départ pour la structuration et le développement économique du milieu rural. Dans un tel contexte, et pour parvenir progressivement à l'Objectif du Millénaire qui est de doubler la desserte des populations en eau potable, l'administration tchadienne, avec ses partenaires de développement et notamment le Fonds Européen de Développement, a lancé d'importants programmes dans le domaine de l'eau.

Le Programme d'Hydraulique Villageoise du 8ème FED, démarré en octobre 1999, a pour objectif d'augmenter durablement la desserte en eau potable des populations rurales résidant dans les régions du Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Lac et d'une partie du Mayo Kebbi. A sa conclusion, prévue en juin 2004, il aura permis la réalisation de quelques 1700 points d'eau modernes équipés de pompes à motricité humaine et une quarantaine d'adductions d'eau alimentées par système photovoltaïque ou thermique. A court terme, c'est donc une population rurale d'environ 750.000 habitants qui disposera d'un accès permanent à l'eau potable.

Pour assurer la pérennisation des ouvrages, une partie de l'investissement a été consacrée aux mesures d'animation et de formation des bénéficiaires et des artisans réparateurs locaux. En effet, outre l'augmentation quantitative des points d'eau, il s'agit en priorité de permettre aux usagers de l'eau de prendre en charge la gestion et la maintenance de leurs points d'eau, conditions essentielles de leur pérennisation.

Pour ce faire, il est impératif que les points d'eau modernes soient équipés avec un matériel fiable et durable et leur entretien pris entièrement en charge par les bénéficiaires.

Cela n'implique pas seulement que les usagers soient formés à la gestion de leur ouvrage et qu'ils connaissent les pratiques d'hygiène, mais aussi que l'environnement technique permettant d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages soit adapté au contexte local et approprié par les utilisateurs. Un réseau constitué d'une quarantaine d'artisans réparateurs identifiés, formés et outillés par le programme a ainsi été mis en place et des magasins décentralisés de vente de pièces détachées pour les pompes ont été répartis dans la zone d'intervention.

Comme le programme tend à sa fin, le seul regret que nous ayons est que malgré l'ampleur du projet et son impact en termes de desserte (un dixième de la population tchadienne ainsi desservie), nous laissons encore derrière nous un nombre élevé de demandes spontanées pour l'obtention d'un point d'eau insatisfaites, y compris dans notre zone d'intervention, ce qui révèle bien l'ampleur considérable de la demande en eau potable dans le pays... ●

**Mario MELANDRI et
Moussa DOUNDIARIAL**



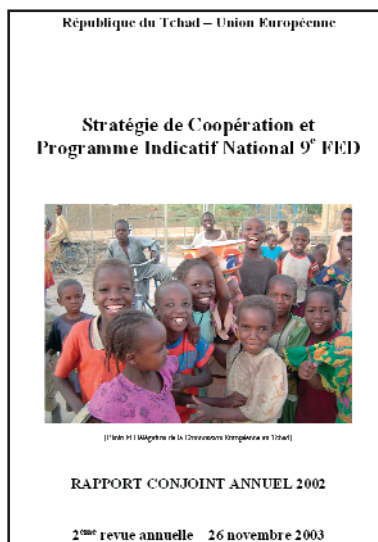
Mario MELANDRI
Chef de projet
LOTTI / BCEOM

Revue 2003 de la Coopération Tchad - Union Européenne

La revue annuelle 2003 s'est déroulée le 26 novembre 2003 dans la salle de réunion du Ministère du Plan, du Développement et de la Coopération, sous la présidence conjointe de SEM Mahamat Ali Hassan, Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération, Ordonnateur National du FED, et de M. Robert Kremer, Ambassadeur Chef de la Délégation de la Commission Européenne au Tchad. La revue a permis la validation du rapport annuel conjoint, portant sur la coopération durant l'année 2002.

L'Ordonnateur National, dans son introduction, a rappelé le caractère novateur des revues conjointes, et a ensuite évoqué les relations anciennes de coopération qui unissent la Tchad et la Commission européenne; il s'est félicité des réalisations en cours, en particulier dans les domaines de l'hydraulique villageoise et des infrastructures de transport, ainsi qu'en matière d'appui budgétaire. Il a néanmoins exprimé son espoir que l'évaluation à mi-parcours du projet Santé permettra à celui-ci de correspondre aux attentes. Il a plaidé pour un renforcement nécessaire de ses services, rendu nécessaire pour atteindre les bénéfices attendus en termes d'absorption de l'aide grâce à la déconcentration. L'Ordonnateur National a ensuite insisté sur le caractère incontournable de la préparation d'un APER-Afrique centrale (Accord de Partenariat Économique Régional), en vue d'une amélioration du développement économique par une insertion réussie des pays de la région dans l'économie mondiale.

Le chef de Délégation a cadré la présente revue dans la perspective de la revue à mi-parcours dont il a rappelé les enjeux: la possibilité pour les deux partenaires de revoir le document de stratégie-pays, la révision de la dotation financière (réaffectation de l'enveloppe B non-programmable), la nécessité d'intégrer les nou-



velles initiatives et engagements de la Commission européenne. Il a esquissé la logique et les modalités pratiques de mise en place de la déconcentration, qui vise à optimiser la mise en œuvre de notre coopération. Enfin, le Chef de Délégation a mis l'accent sur l'importance des APER, et la nécessité pour le Tchad de s'investir dans le processus de négociation.

Après la présentation d'une matrice illustrant la cohérence entre les appuis fournis par la coopération européenne, les autres partenaires et la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté adoptée en juin 2003, les chefs de projets ont ensuite présenté les différents projets en cours, en soulignant les résultats atteints, les difficultés et les solutions apportées à celles-ci.

Les perspectives de coopération ont été présentées, en termes de mise en œuvre du 9e FED. Ont été signées ces derniers mois la convention

pour le programme conjoint en Hydraulique (50 millions d'euros), une convention de financement pour l'aménagement des forêts naturelles (1,65 millions d'euros), et une convention pour l'appui à la Bonne Gouvernance (5,975 millions d'euros), ainsi qu'une convention de financement portant sur un appui budgétaire de (50 Millions d'euros) portant sur les années 2003-2005.

Après un débat entre les partenaires, l'Ordonnateur National a résumé les conclusions communes, en considérant comme adopté le document de rapport annuel conjoint 2002, et en insistant sur la nécessité d'un renforcement des services de l'ON, sur la nécessité d'un plus grand engagement dans le processus de préparation des APER et d'un renforcement des capacités nationales à l'heure pétrolière, sur la poursuite de l'implication des Acteurs Non-Etatiques, et sur le renforcement du dialogue entre l'Ordonnateur National et la Délégation. ●



Cocktail de bienvenue au Novotel pour l'Ambassadeur Robert Kremer

Le nouvel Ambassadeur, Chef de Délégation de la Commission Européenne, Robert KREMER, a reçu ses invités pour un cocktail le mardi 25 novembre 2003 à l'hôtel NOVOTEL. Ce fut là l'occasion, dans une ambiance amicale et décontractée, de présenter les nouveaux collaborateurs de la Délégation.

Avant son arrivée à N'Djaména, Robert KREMER, de nationalité luxembourgeoise, occupait le poste de Chef d'Unité, responsable du Développement Rural et de l'Environnement dans la Méditerranée.

A la Commission européenne depuis 1980, Robert KREMER a occupé des fonctions diverses en Afrique de l'Ouest, dans le Pacifique Sud et en Asie Centrale.

Précédemment, il a été Ambassadeur, Chef de Délégation au LIBERIA, au KAZAKHSTAN et au VENEZUELA.

Robert KREMER a pris ses fonctions de Chef de Délégation au TCHAD le 1^{er} octobre 2003 et a remis ses lettres de créances à SE Idriss DEBY, Président de la République du TCHAD. Il succède à Joël FESSAGUET qui occupait ce poste depuis septembre 1999. ●



L'Ambassadeur **Robert KREMER** et son équipe reçoivent leurs invités.



Décoration pour Joël Fessaguet



Mr **J. FESSAGUET** décoré par Mr le Ministre d'Etat **N. YAMASSOUM**

A l'occasion de son départ définitif du Tchad, l'Ambassadeur Joël FESSAGUET, a reçu des mains de SEM Nagoum YAMASSOUM, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, la médaille d'**Officier de l'Ordre National du TCHAD**. La remise de la décoration, a donné lieu à une réception le mercredi 20 août 2003 à l'hôtel LE CHARI. ●

Départs en Retraites



Les Chauffeurs **Abdoulaye RAMAT** et **Loua MAHAMAT**

Loua MAHAMAT officie en tant que Chauffeur de la Délégation de la Commission Européenne au Tchad depuis 1984. Presque 20 ans d'expérience pour ce Sokoro né vers 1948 à Melfi (Préfecture de Mongo) père de 6 enfants et médaillé pour bons et loyaux services. Son collègue et ami Abdoulaye RAMAT né vers 1948 à Makssour (Sous-préfecture de Massakory) et père de huit enfants a fait mieux encore: il est entré en poste en ... 1969 et affiche 3 médailles de bons et loyaux services pour 34 ans d'ancienneté à son compteur !!!

A eux deux, ils ont tout connu: les premières années de la coopération entre le TCHAD et l'Union européenne, le repli momentané en 1979, durant les années de guerre, à Garoua au CAMEROUN, les déménagements successifs après la reprise des activités de la Délégation à N'Djaména en 1982, les différentes formes de représentation de l'Union jusqu'aux prémices de la Déconcentration. Mémoires vivantes de l'histoire de la Délégation, Abdoulaye et Loua se souviennent et énumèrent les Chefs de Délégation avec qui ils ont travaillé: André DHOMBRES, Leopoldo Schiavo CAMPO (à 2 reprises), Jean-Jacques COLLET, Dru BARRON, Hendrick SMETS, Marc WOLF, Joël FESSAGUET et Robert KREMER; Neuf Directions de Délégation successives, qui dit mieux ...?

Chauffeurs d'expérience, ils ont sillonné les routes et pistes du Tchad de Ounianga-Kébir au Bahr Aouk et d'Adré à Daboua, accompagnant les conseillers en missions sur le terrain jusqu'à Baffoussam (Ouest CAMEROUN). Ils gardent d'immenses souvenirs de leurs nombreux voyages: les grands espaces des déserts et les paysages contrastés des lacs du nord, les animaux, qu'ils ont croisé en grand nombre dans le sud du pays et de toutes les aventures et rencontres dont ils se sont enrichis. Souvenirs qu'ils vont pouvoir conter aux jeunes du village et à leur familles respectives qu'ils vont rejoindre pour se reposer un peu et pour aider aux travaux des champs. Un coup de chapeau mérité pour Abdoulaye et Loua qui prennent leur retraite en cette année 2004 et qui vont bien nous manquer... ●

Les Nouveaux de la Délégation



Paul RIEMBAULT



Yogangnan LOALNGAR

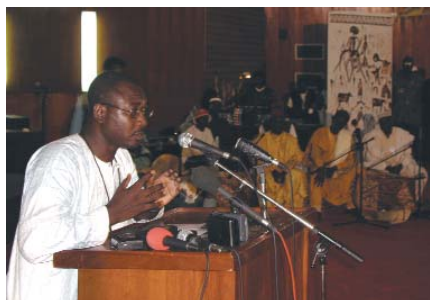


Philippe THOMAS

Paul RIEMBAULT, au poste de Conseiller chargé des Infrastructures, des Transports et de l'Hydraulique. Son expérience professionnelle l'a amené au TOGO, en ALLEMAGNE, en POLOGNE, en BOSNIE, et enfin en ALBANIE et en BOLIVIE, où il était chargé des Transports à la Délégation de la Commission Européenne.

Yogangnan LOALNGAR, au poste d'Economiste. Il a exercé en tant que stagiaire à la Ligue Tchadienne pour les Droits de l'Homme (LTDH) puis en tant que vacataire à la faculté de droit de N'djaména.

Philippe THOMAS, au poste de Conseiller chargé des secteurs du Développement rural, de l'Environnement, du Renforcement des capacités et de la Sécurité alimentaire. Le TCHAD est une nouvelle étape dans son parcours professionnel après le RWANDA, PARIS, le BURKINA FASO et MADAGASCAR où il était Conseiller du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.



Nocky DJEDANOUM ouvre le festival dans la salle du Ministère des Affaires Etrangères

Fest' Africa: plus qu'un succès...

"Fest' Africa sous les étoiles" a bien eu lieu et a remporté beaucoup plus qu'un succès artistique. Nocky et toute son équipe ont relevé le défi: 10 jours de festival du 24 octobre au 2 novembre 2003 à N'Djaména, une affluence record dans une ambiance chaleureuse et festive et aucun incident majeur à déplorer...

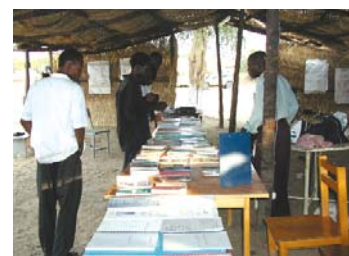
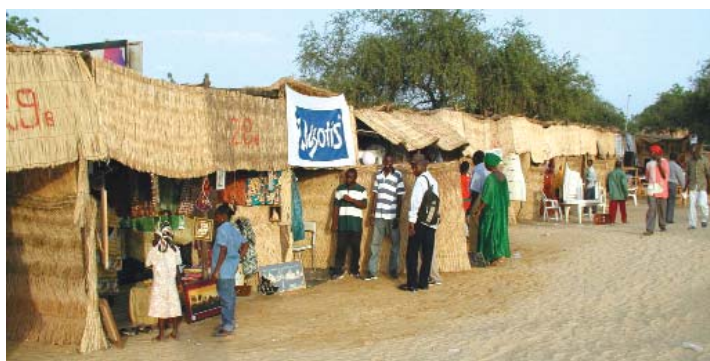
Malgré quelques ratés au niveau de l'acheminement d'intervenants restés sur le carreau pour cause de vols annulés, quelques replis stratégiques pour cause de problèmes d'électricité et quelques heures d'attente pour le public dues à des difficultés logistiques lors du concert-géant au stade, l'organisation d'un festival d'une telle ampleur ne pouvait espérer mieux pour une "première". ●



Salle comble (1400 personnes) au Ministère des Affaires Etrangères pour le spectacle d'ouverture "Tchad ya guelbi" (et 420 personnes au CCF)

"Fest' africa sous les étoiles" en quelques chiffres

- **4.000 visiteurs par jour** (en moyenne) au Village Artistique pendant une semaine, avec en point d'orgue, le concert de clôture du 1^{er} novembre qui a attiré plus de **10.000 personnes**.
- **53 groupes locaux** s'y sont produits, représentant un effectif de plus de **530 musiciens et danseurs**.
- **Plus de 110 artistes** pour les 2 créations théâtrales: "Tchad ya guelbi" et "Le Sextirpateur".
- **15.000 personnes** et 11 formations musicales pour le grand rendez-vous du concert-géant au stade.
- **Une soixantaine d'auteurs**, venus pour animer le festival littéraire au Ministère des Affaires Etrangères, au Village Artistique, au CEFOD et jusque dans une dizaine d'établissements universitaires et scolaires.



Beaucoup d'activités au "Village Artistique": stands, meetings, rencontres avec les auteurs, spectacles, concerts, expositions, animations...



"Le groupe YELEEN" pour 2 concerts au CCF (900 personnes)



"Le Sextirpateur" au Ministère des Affaires Etrangères et au CCF (1.700 personnes)

L'équipe de Fest' Africa, les auteurs et Kayar Oumar Defallah (DG de la culture)